

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 32 (1906)
Heft: 10

Nachruf: Sulzer-Steiner, Henri

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

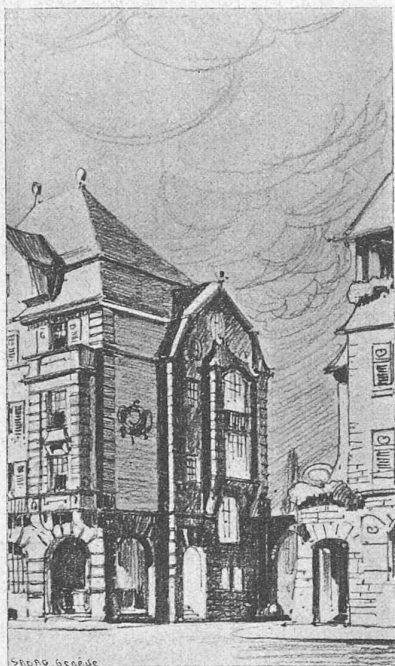
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

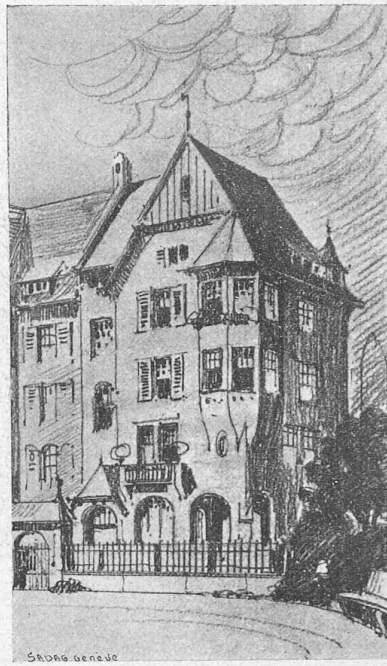
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Bâtiments nos 3 et 4, vus depuis le point B du plan.



Bâtiments nos 5 et 6, vus depuis le point C du plan.

1^{er} prix. — Projet n° 20 « Osterhas ». — Architecte : M. Albert Gysler, de Bâle, à Hanovre.

CONCOURS DE MAISONS LOCATIVES, A FRIBOURG

9,300, est terminée, sauf sur 600 m. Cette galerie a dû être boisée à quelques endroits, entre les km. 5 et 7.

Les eaux provenant du tunnel ont comporté, du côté sud, 950 litres par seconde, y compris 328 litres provenant des sources chaudes.

NÉCROLOGIE

† Eugène Renevier.

Professeur ordinaire à l'Université de Lausanne.

A la suite d'un terrible accident est mort le 4 mai M. E. Renevier, professeur de géologie à l'Université de Lausanne.

Le célèbre savant est né à Lausanne le 26 mars 1831. Après plusieurs années d'études à Stuttgart, à Genève et à Paris, il a commencé son enseignement académique en 1856. Ses amis se proposaient de fêter le 15 mai le cinquantième anniversaire de son professorat.

Savant distingué, auteur d'une foule de travaux scientifiques de grande importance, Renevier avait acquis une haute autorité en Suisse et à l'étranger. Une quantité de sociétés scientifiques le comptaient parmi leurs membres honoraires. Il était chevalier de l'Ordre de St-Maurice et Lazare et de l'Ordre de la Légion d'honneur.

Renevier a bien souvent participé comme géologue-conseil à des travaux remarquables de l'art de l'ingénieur. Parmi les expertises les plus importantes qu'on lui doit, nous citerons ses études sur le tunnel du Simplon, soit seul, soit en collaboration avec MM. Lory, Heim et Taramelli. Il était président de la Commission géologique du tunnel du Simplon. Il a également coopéré à des études relatives à un projet de tunnel à travers le Mont-Blanc; il s'est en outre occupé du tunnel du Crêdo. On lui doit aussi un intéressant travail sur les conditions géologiques de la source de Lavey, etc.

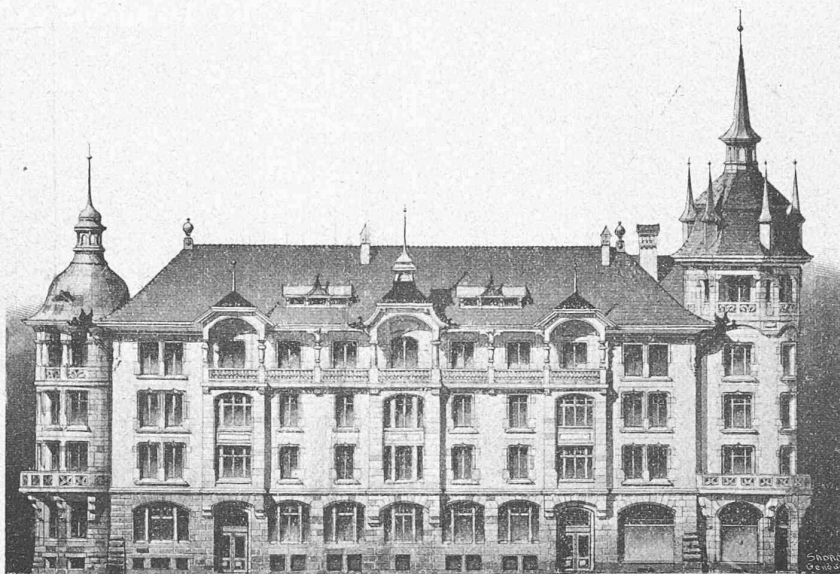
Jusqu'en 1890, année de la fondation de l'Université de Lausanne, E. Renevier enseigna la géologie à la Faculté technique.

A ce titre d'ancien professeur de nombreux ingénieurs et de géologue-conseil, l'illustre savant méritait que l'on rappelle ici sa mémoire.

† Henri Sulzer-Steiner.

Le 11 mai dernier, est décédé à l'âge de 69 ans, M. Henri Sulzer-Steiner, le doyen de la maison Sulzer frères, à Winterthur, fondée par son père J.-J. Sulzer. Après avoir suivi les écoles primaires et secondaires de sa ville natale, et fait un apprentissage pratique dans l'usine de son père, il étudia à l'Ecole polytechnique de Carlsruhe, puis compléta ses connaissances par des voyages et un séjour en Angleterre. C'est en 1860 qu'il entra dans la direction de la fabrique, où son père tint jusqu'en 1872 un rôle actif. Secondé par ses frères, et par plusieurs hommes éminents qu'il avait su grouper autour de lui, H. Sulzer-Steiner fut dès ce moment le chef de l'établissement, qui compte actuellement plus de 3500 employés et ouvriers dans la maison mère de Winterthur, et environ 1000 dans la succursale de Ludwigshafen sur le Rhin. Il est superflu de dire ici le rôle important que la maison Sulzer frères tient dans l'industrie suisse et dans celle du monde entier. Elle est universellement connue et estimée par la précision de son travail et par la droiture de son commerce.

Rappelons que c'est en 1867 que la maison Sulzer frères fournit son premier bateau à vapeur, et qu'elle exposa la même année sa première machine à soupapes à l'Exposition universelle de Paris. En 1900, ses machines lui valurent, à l'Exposition de Paris également, le premier grand prix, avec mention spéciale du jury. Dans le domaine du chauffage central, la réputation que s'est acquise la maison Sulzer frères ne s'est pas davantage laissée arrêter par les frontières de notre pays; les



Façade Est.

II^e prix. — Projet n° 13 « Vieux Fribourg ». — Architecte : M. Henri Meyer, à Lausanne.

perforatrices Brandt, auxquelles revient une si grande part dans l'exécution du tunnel du Simplon, sortent des mêmes ateliers, et nous aurons prochainement l'occasion de décrire ici un moteur Diesel, qui actionne depuis un an un bateau du lac Léman, et qui a été construit par la même maison.

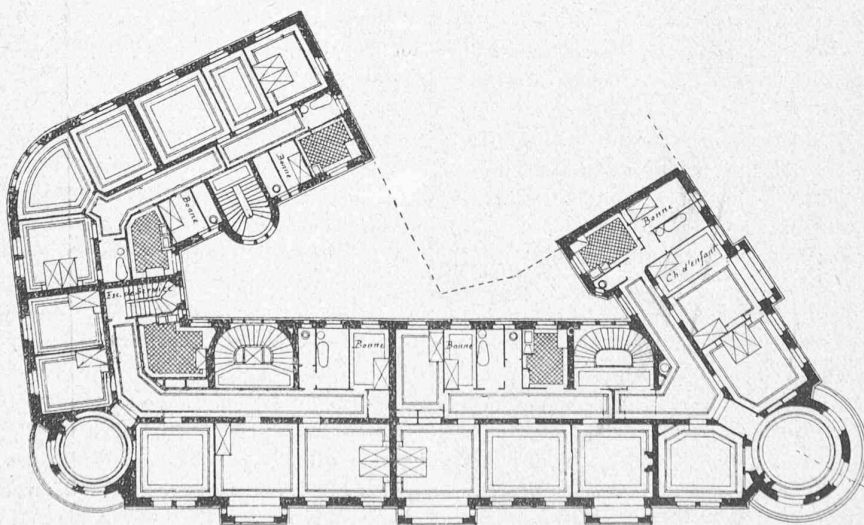
A côté de la direction générale de la maison, dont il eut le soin jusqu'à ces derniers temps, H. Sulzer-Steiner était attaché plus spécialement à la division des machines à vapeur et à celle du chauffage central. Il s'est aussi beaucoup occupé de questions sociales, et publia encore, peu de temps avant sa mort, une brochure intitulée « L'industrie suisse et le socialisme, par un vieil industriel suisse, à l'usage des ouvriers qui réfléchissent »¹.

H. Sulzer-Steiner a été non seulement le chef considéré et vénéré, mais l'ami de tous ses employés et de tous ceux qui

¹ *Schweizerische Industrie und Socialismus. Von einem alten schweizerischen Industriellen für denkende Arbeiter geschrieben.*

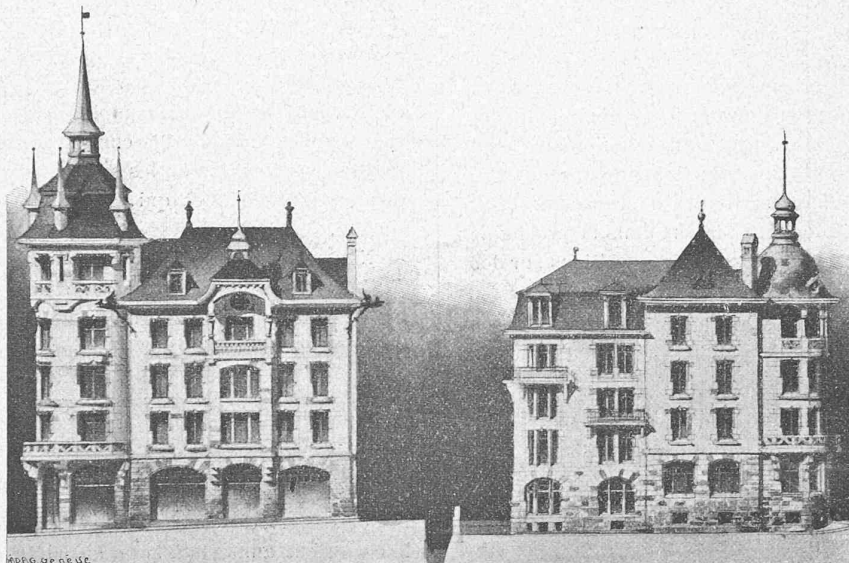
ont eu le bonheur d'approcher cette figure intelligente et bienveillante, cette stature à la fois noble, imposante et simple, ce regard plein de droiture et de conscience. Il fut un travailleur estimé et honoré de tous, quoiqu'il ne recherchât pas les honneurs. La Société suisse des ingénieurs et des architectes l'avait nommé membre honoraire ; la Société des ingénieurs allemands lui décerna en 1900 la médaille de Grashof et l'Ecole polytechnique de Karlsruhe le nomma en 1904 Dr-ingénieur « honoris causa ».

H. Sulzer-Steiner n'a pas non plus recherché l'activité politique, mais il n'a jamais reculé devant les charges qu'elle impose. Il fut l'un des fondateurs et des membres du Comité de l'Union suisse des constructeurs de machines, de l'Association de propriétaires de chaudières à vapeur et de plusieurs autres institutions d'utilité publique. Colonel d'artillerie, il fut aussi membre de la Commission fédérale d'artillerie. Son jugement sain, modéré et juste, avait un grand poids dans les ques-



Plan des étages.

II^e prix. — Projet n° 13 « Vieux Fribourg ». — Architecte : M. Henri Meyer, à Lausanne.



Façades Nord-Ouest et Sud.

II^e prix. — Projet n° 13 « Vieux Fribourg ». — Architecte : M. Henri Meyer, à Lausanne.

tions difficiles. Avec H. Sulzer-Steiner, la Suisse toute entière perd un homme de grande valeur, dont les traces sont ineffaçables, et elle sympathise profondément à la douleur de sa famille et de ses amis.

P. H.

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Circulaires du Comité central aux sections.

Zurich, le 16 mai 1906.

Messieurs et chers collègues,

Donnant suite à la requête de l'Union suisse des entrepreneurs de novembre 1905, l'assemblée des délégués, réunie à Berne le 13 mai 1906, a approuvé l'article suivant, concernant la clause de grève dans les cahiers des charges :

« Les interruptions dans le cours des travaux sont considérées comme des cas de force majeure, pour autant du moins que la grève n'a en aucune façon été provoquée par l'entrepreneur. »

Cette décision a pour but de donner satisfaction au vœu exprimé par l'Union des entrepreneurs, mais son application n'est, cela va de soi, aucunement obligatoire.

La prétention de hausser les prix d'un marché en suite d'une augmentation de salaires provoquée par une grève, a été repoussée par principe.

Nous vous prions de communiquer à vos membres, de la façon que vous jugerez convenable, la décision de l'assemblée des délégués.

Avec considération et cordiales salutations.

Au nom de la Société suisse des ingénieurs et des architectes :

Le Président : G. NAVILLE.

Le Secrétaire : H. PETER.

Zurich, le 16 mai 1906.

Aux présidents des sections,

Il est arrivé plusieurs fois ces derniers temps que, lors de l'inscription de nouveaux membres dans la Société suisse des ingénieurs et des architectes, les sections n'ont indiqué au Comité central que le nom du candidat à l'admission dans la société.

D'après l'art. 4 des statuts, le Comité central doit veiller à ce que les sections n'admettent comme membres que des personnes satisfaisant aux conditions de l'art. 2; le Comité central se voit donc obligé de prier les présidents des sections de bien vouloir, en demandant l'inscription de nouveaux membres, mentionner si ceux-ci ont reçu une instruction technique complète ou non; dans ce dernier cas, il leur est instamment demandé d'indiquer le curriculum vitæ du candidat, sa position particulière ou les services spéciaux qu'il a rendus comme praticien, afin d'établir qu'il est qualifié pour être admis dans la société.

Nous vous prions de bien vouloir nous communiquer le plus tôt possible ces renseignements pour les candidats inscrits depuis le nouvel-an.

Avec considération et sincères salutations.

Au nom de la Société suisse des ingénieurs et des architectes :

Le Président : G. NAVILLE.

Le Secrétaire : H. PETER.

Assemblée des délégués du 13 mai 1906, à Berne.

PROCÈS-VERBAL.

Sont présent : Du Comité central, M. le colonel Naville, président; M. le professeur Bluntschli, vice-président; M. Wenner, ingénieur de la Ville, caissier; M. H. Peter, ingénieur, secrétaire; M. Paul Ulrich, architecte; 66 délégués.

I. — Le Président ouvre la séance et rend hommage à la mémoire de M. Sulzer-Steiner, membre honoraire, décédé l'avant-veille; il prie les délégués de se lever en signe de deuil.